

CONSEIL DE QUARTIER DE LA GIBAUDERIE

Maison de la Gibauderie, 111 rue de la Gibauderie 86000 Poitiers

Tél : 05 49 47 83 57 e-mail : conseil.gibauderie@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du 9 avril 2014

Présentation du conseil de quartier, son historique, son fonctionnement, ses commissions.

Présentation des nouvelles élues de la ville présentes :

Jacqueline GAUBERT, adjointe Vie des quartiers-budgets participatifs-citoyenneté

Peggy TOMASINI, conseillère déléguée vie de quartier.

Le sujet le plus souvent abordé concerne la voirie.

Les réalisations :

-remise en état des allées :

Allée Félicia COMBAUD, la transversale rue de la Gibauderie –jeu de boules.

Eclairage de l'allée Elie Bloch

Plantation

Toilettes sèches

Programme non réalisé :

Vu et accepté par la mairie :

les places de parking à mobilité réduite devant la maison de quartier peu praticables : à réaménager.

le remblaiement du petit talus rue de la Gibauderie le long du parking

Demandé : Le prolongement des zones de stationnement.

La discussion se poursuit sur la voirie.

-l'aménagement de la voirie (ralentisseurs, panneaux de limitation de vitesse...) est à repenser, en particulier rue de la Rochefoucauld.

-le problème posé par le stationnement des étudiants autour de la faculté de médecine, rue de la Milétrie : envahissement des trottoirs s'étendant rue Jean Dorat, rue Etienne Jodel gênant l'enlèvement des poubelles, l'accès pompiers ce qui pose des problèmes de sécurité.

Le conseil de quartier propose de constituer une commission « voirie » pour recenser les nombreux problèmes et rencontrer les responsables de la municipalité.

Le cœur de quartier :

Une description du quartier et de ses limites, (avec sa partie « commerciale » et tertiaire du Grand Large) est faite, rappelant que le cœur historique s'articule autour du centre commercial, constitué dans les années 1968-1972, entouré d'habitations individuelles et collectives gérant des espaces verts communs au sein d'un syndicat de copropriétaires.

Le quartier est riche en équipements collectifs (CHU, Polyclinique, crèche, écoles, collèges, lycée, université) et sportifs (stade Rébeilleau, piscine, patinoire), archives départementales, maison de quartier.

Un aménagement du cœur de quartier est souhaité par des habitants : avec la proposition de constitution d'une commission constituée des habitants intéressés, car c'est un projet global, comportant de nombreux volets, associant plusieurs services de la mairie (bâtiments, voirie espaces verts...) :

-Ravalement des bâtiments du centre commercial : à voir avec les commerçants (Monsieur Monnereau, nouveau gérant du bar « Le Carabin » se présente). Un problème particulier est posé par le fait que les commerçants ne sont pas tous propriétaires des murs)

-Aménagement des parkings du centre commercial .La procédure de cession à la ville des abords du centre commercial se termine.

-La circulation et les problèmes de voirie doivent être repensés.

Travailler sur le cheminement vers le centre commercial, le stationnement, l'accessibilité des handicapés...

-demande de la création d'un marché :

Actuellement, un poissonnier s'installe les jeudis matins devant le centre commercial.

Nécessité d'associer les commerçants et de faire une étude évaluant le potentiel commercial.

Evocation d'un marché nocturne

-demande aux élus d'apporter leur aide à partir des expériences réalisées dans d'autres quartiers de la ville et dans d'autres villes.

Les transports :

(rappel : c'est de la compétence non de la ville mais de l'intercommunalité, Le Grand Poitiers)

-l'accès au cœur d'agglomération :

Rappel de l'existant au niveau de Vitalis : Lignes de bus, Handibus, petit bus

Les arrêts de bus sont éloignés du cœur de quartier : demande d'une navette ?

Autre mode de déplacement : le vélo avec la dangerosité des couloirs de bus évoquée, le non éclairage des vélos de nombreux étudiants...

L'incivilité :

Problème posé par les fêtes bruyantes et prolongées tard dans la nuit dans le parc (rappel : l'autorité compétente pour autoriser une fête dans le parc est déléguée par le Conseil Général , propriétaire du terrain, à la ville de Poitiers, les remarques et réclamations sont donc à adresser à la ville)

Demande de rondes de police devant l'augmentation récente d'agressions dans le quartier (vol de collier sur le parking du centre commercial, vol dans résidence)

Budgets participatifs :

Rappel sur l'existence des budgets participatifs alloués par la ville de Poitiers aux différents quartiers depuis 2012. Un montant de 69 996 euros a été alloué à la Gibauderie, avec une répartition en 3 pôles, prédéterminés(Espaces verts, bâtiments et espaces publics) ce qui a représenté une contrainte limitant les possibilités d'utilisation pour des projets plus globaux. Ceci explique que la totalité de la somme allouée n'a pas pu être utilisée Cette contrainte doit disparaître dans les prochains budgets participatifs.

Dans les demandes non réalisées : le compactage des allées, la plantation d'arbres autour du City stade, l'implantation de 3 agrès d'un parcours de santé.

Divers :

.Fléchage de parcours aménagé inter quartiers pour marche, footing...

.Intervention au niveau du gymnase appartenant à l'Université qui jouxte la Maison de quartier : demande de peinture, enlèvement des graffitis, réfection du grillage devenu dangereux car coupé en plusieurs endroits.

.Travaux GrDF , rue Joachim de Bellay :

Remplacement du réseau d'alimentation en gaz dans cette rue, décidé par GrDF, avec de nouvelles normes de sécurité, limitée à cette seule rue du quartier. Mise en œuvre cette année 2014.

La question de la mise en place à cette occasion de la fibre optique est posée.

A la fin de la réunion, la constitution de différentes commissions est proposée aux participants :

Commission « Voirie »

Commission « Aménagement du cœur de quartier »

Commission « Marché »

Commission « Jardin partagé »

Ils sont vivement invités à y participer et à noter leurs coordonnées pour être informés des futures réunions.

Il est rappelé que le Conseil de quartier dispose d'une adresse à la maison de la Gibauderie et d'une adresse mail (cf : en-tête de ce compte-rendu)

Une prochaine (courte) réunion est fixée le mercredi 7 mai à 17h30 à la maison de la Gibauderie.